

Acte de Nomination du Gérant

Le : 30 Avril 2026 Lieu : DIJON

Les soussignés, associés de la société **2BJR** société à responsabilité limitée en cours de formation au capital de **2 000** euros, dont le siège social est situé au 6 Quai Nicolas ROLLIN, ont pris la décision suivante :

Article 1 : Nomination de la gérance

Conformément aux statuts de la société, les associés décident de nommer en qualité de gérants pour une durée indéterminée:

Monsieur Benjamin BOICHÉ

Demeurant 33 Rue SAMBIN à DIJON (21000)

Né le 15 Août 1983 à Saint-Germain-En-Laye

De nationalité française

Et Monsieur Julien RATIVAL

Demeurant 7 Allée des Glaïeuls à FONTAINE-LES-DIJON (21 121)

Né le 18 novembre 1983 à Annecy

De nationalité française

Article 2 : Acceptation des fonctions

Monsieur Benjamin BOICHÉ, présent, accepte les fonctions de gérant qui lui sont confiées. Il déclare n'être frappé d'aucune mesure ou condamnation l'empêchant d'exercer cette fonction, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Monsieur RATIVAL Julien, présent, accepte les fonctions de gérant qui lui sont confiées. Il déclare n'être frappé d'aucune mesure ou condamnation l'empêchant d'exercer cette fonction, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3 : Pouvoirs

Les gérants disposent des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés.

Signature des associés :

(Précédée de la mention manuscrite "Bon pour acceptation des fonctions de gérant" pour le gérant nommé)

Benjamin BOICHÉ

BON POUR ACCEPTATION
DES FONCTIONS DE GERANT


Julien RATIVAL

Bon pour acceptation des
fonctions de gérant
